

La Collaborative

A gouvernance collégiale,

La Collaborative réunit des agences régionales de développement artistique et culturel. Elles agissent en complémentarité des politiques publiques menées par les collectivités territoriales, principalement les Régions, et l'Etat, dans un cadre d'intervention élaboré avec ces partenaires institutionnels. Leur mission principale : le soutien à la circulation des œuvres créées dans leur région, relevant des domaines de la musique, de la danse, du théâtre, du cirque et de leurs formes croisées pour la scène, la rue, la piste.

Elles se fédèrent afin de :

- Amplifier des **coopérations concrètes** au service de la diffusion et de la mise en visibilité de projets artistiques à l'échelle nationale et internationale ;
- Créer un **espace d'échange**, de transferts d'expérience, de mutualisation de ressources, au service des artistes ;
- Développer **une pensée et une parole communes**, au service des professionnel.le.s et des collectivités publiques.

Apports en ressources immatérielles et financières

A leur échelle régionale et au-delà (national, international), Arcadi Île-de-France, l'ODIA Normandie, l'Oara Nouvelle-Aquitaine, Réseau en scène et Spectacle vivant en Bretagne ont en commun la capacité de combiner apports en ressources immatérielles (information, conseil, réflexions stratégiques, mise en réseau) et intervention financière dans le soutien à la diffusion de projets artistiques.

Accompagner les dynamiques de diffusion

En optimisant l'articulation de leurs interventions avec la production, ces structures visent à :

- Elaborer et conduire collectivement une politique d'équilibre entre la création et la diffusion ;
- Prolonger la durée de vie des œuvres ;
- Encourager la prise de risque artistique et financière des programmeurs ;
- Stimuler les pratiques coopératives entre professionnel.le.s et entre collectivités ;
- Augmenter les politiques publiques de la culture, au service de tous.

Parmi les agences fondatrices concernées par des fusions de régions, plusieurs voient leurs territoires d'action élargis ou confirmés sur de nouveaux périmètres régionaux. Ces décisions confortent leurs façons de faire et leur structure comme des outils à la fois souples et solides, au service des collectivités publiques et des professionnel.le.s du secteur.

Ouverture, coopération et partenariats

Fondée le 6 septembre 2016, La Collaborative a pour vocation de s'ouvrir à d'autres membres, aux missions équivalentes, qui se reconnaîtraient dans ses objectifs et ses valeurs. Elle a pour moyen d'action la coopération et les partenariats avec les structures les plus diverses, publiques et privées.

La Collaborative, c'est déjà :

La **proximité** et le travail avec l'**Onda**, notamment dans le cadre de la **charte d'aide à la diffusion**,

Un **partenariat** avec le **festival Impatience**,

Des **actions coordonnées** à l'échelle internationale,

Des **rendez-vous professionnels** dans le cadre de festivals, comme **Avignon**, le **Festival mondial des théâtres de marionnettes de Charleville-Mézières** ou **Les Suds à Arles**,

Une **convention de coopération** engagée avec **Artcena**,

Des projets de coopération art et science avec le réseau **TRAS**,

Une **reconnaissance** au-delà de leurs territoires d'implantation, un travail régulier avec de nombreux partenaires : **Institut Français**, **Bureau export**, **IETM**, festivals et programmeurs d'envergure nationale et internationale, collectivités territoriales d'autres régions...

Les 5 structures membres fondatrices, en chiffres :

Entre **25 et 60 %** des ressources reversées sous formes d'**aides directes** aux porteuses et porteurs de projet,

Des budgets annuels dédiés à l'**aide à la diffusion** compris entre **230 000 € et 1 million €** selon les structures,

Des aides majoritairement consacrées à la **diffusion hors région d'appartenance** des agences (à l'exception d'Arcadi) :
78% pour Spectacle vivant en Bretagne
60% pour l'Oara Nouvelle-Aquitaine
55% pour l'ODIA Normandie
55% pour Réseau en scène.

CONTACTS PRESSE

Frédéric Hocquard, directeur d'ARCADI Île-de-France - 01 55 79 00 00
Caroline Lozé, directrice de l'ODIA Normandie - 02 35 70 05 30
Joël Brouch, directeur de l'OARA Nouvelle Aquitaine - 05 56 01 45 67
Yvan Godard, directeur de Réseau en scène - 04 67 66 90 90
Thierry Boré, directeur de Spectacle vivant en Bretagne - 02 99 37 34 58

arcadi.fr
odianormandie.fr
oara.fr
reseauenscene.fr
spectacle-vivant-bretagne.fr